

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

PRÉSIDENTE FRANÇAISE  
DU G7



### PROGRAMME 347

---

#### PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G7

<a href="#">Bilan stratégique du rapport annuel de performances</a>	5
<a href="#">Présentation des crédits</a>	9
<a href="#">Justification au premier euro</a>	14

---

**Présidence française du G7**

---

Programme n° 347 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Philippe FRANC

Directeur du Protocole d'État et des événements diplomatiques, introducteur des ambassadeurs

Responsable du programme n° 347 : Présidence française du G7

La France a exercé, en 2019, la présidence du G7. Le sommet des chefs d'État et de gouvernement du G7 s'est tenu à Biarritz du 24 au 26 août 2019 et a compté parmi les événements diplomatiques les plus importants de l'année 2019. La présidence française du G7 avait trois objectifs principaux, clairement affichés :

1 – **Un sommet utile** : du point de vue diplomatique, après le résultat mitigé du sommet de Charlevoix, il s'agissait de montrer la pertinence de ce format aux débats de qualité et de livrables concrets en matière de lutte contre les inégalités, en associant la société civile ;

2 – **Un sommet responsable** : placé sous le signe du développement durable, bénéficiant à l'économie locale et mettant en pratique les principes d'égalité hommes-femmes à l'ordre du jour du sommet ;

3 – **Un sommet exemplaire dans sa gestion** : analyse rigoureuse des besoins, achats ajustés aux besoins et à des prix de marché.

Chacun de ces trois objectifs a été atteint. Du point de vue diplomatique, le sommet du G7 de Biarritz a été largement salué comme un succès pour la France.

Les moyens financiers accordés au titre de la présidence française du G7 ont été ouverts au sein d'un programme spécifique, le programme 347 « **Présidence française du G7** », créé à titre temporaire. Il était destiné à couvrir l'ensemble des dépenses inhérentes à la préparation, à l'organisation et au déroulement du sommet du G7 ainsi que les activités d'intérêt transversal pour la présidence française du G7. Le programme était organisé en trois actions :

#### Action 1 : préparation et organisation du sommet du G7

- sous-action 1 : logistique de la préparation et de l'organisation du sommet du G7,
- sous-action 2 : activités diplomatiques préparatoires

**Action 2 : organisation des réunions ministérielles** (*Pour mémoire, à l'occasion de la Réunion Interministérielle du 15 juin 2018, relative à la préparation de la présidence française du G7, il avait été décidé que les réunions ministérielles seraient directement financées sur le budget de chacun des ministères concernés. L'action 2 « organisation des réunions ministérielles » avait donc finalement été supprimée. Les crédits initialement prévus sur l'action 2 en LFI ont été ventilés sur les actions 1 et 3.*)

#### Action 3 : fonctionnement du Secrétariat général et communication

- sous-action 1 : fonctionnement du Secrétariat général et communication

**Ce programme a été doté d'une enveloppe de 36,4 M€ de crédits en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP) pour les exercices budgétaires 2018 et 2019.**

Aucun objectif de performance n'a été inscrit au PAP 2017. Le programme 347 ne comportait pas de dépenses de personnel.

Les crédits ouverts en LFI 2018 se sont élevés à **14,4 M€ en AE et à 12 M€ en CP.**

**La consommation au 31/12/2018 s'est élevée à 180 098 € en AE et à 75 069 € en CP sur les deux actions du programme 347.**

**22 M€ d'AE et 24,4 M€ en CP ont été ouverts en LFI 2019** auxquels se sont ajoutés les crédits ouverts en 2018 et non consommés, qui ont fait l'objet d'un report en 2019, soit 14,2 M€ en AE et 11,9 M€ en CP. Les crédits disponibles

en 2019 après application de la réserve de précaution et prise en compte des reports s'élevaient à 35 559 902 € en AE et 35 592 931 € en CP.

La consommation du programme 347 au 31/12/2019 s'est élevée à 16 615 614 en AE et à 16 610 137 € en CP. Le budget a donc permis de couvrir l'ensemble des besoins et de dégager un reliquat.

A la suite de la réunion interministérielle organisée le 19 septembre 2019, précisant les modalités d'indemnisation des commerçants suite au sommet du G7 à Biarritz, le cabinet du Premier ministre a décidé d'utiliser une partie du reliquat du programme 347 pour indemniser les commerces concernés. Un montant de 1,2 M€ a été transféré du programme 347 vers le programme 134 (développement des entreprises et régulations).

Les principaux facteurs qui ont permis d'organiser un sommet de qualité pour un coût très nettement inférieur à celui du sommet de Deauville en mai 2011 sont les suivants :

**- Un travail important de spécification des besoins et une veille continue pour ne pas lancer les commandes tant que le besoin n'était pas stabilisé :**

Cette approche s'est traduite par une montée en puissance très tardive des AE (moins de 2,5 M€ fin juillet) et la signature courant août de plusieurs conventions importantes.

Ce calendrier reflète le délai qui a été nécessaire pour arrêter, au regard des thèmes de discussion, la liste des pays et organisations invités au-delà des membres du G7 et affecter ainsi les différentes séquences aux lieux les mieux adaptés, et fixer les règles de prise en charge pour les pays invités et les organisations internationales qui tiennent compte non seulement des usages mais encore du nombre d'invités, des capacités hôtelières et des capacités d'accueil de l'aéroport (très contraintes à Biarritz). La liste des États et organisations internationales invités n'a été définitivement arrêtée que courant avril.

L'accord passé début 2019 sur les conditions de location de l'ensemble des sites de Biarritz Tourisme (à un tarif de saison creuse pour les congrès à Biarritz) a permis une grande souplesse dans l'élaboration du schéma spatial. Le choix, à la mi-mai, de ne pas tenir de réunion de chefs d'États à l'Hôtel du Palais, et de les concentrer dans l'espace Bellevue, a permis des économies significatives à la fois sur les coûts de location et sur les aménagements. La décision prise en juillet, de tenir la séquence « biodiversité Océan » à l'espace Bellevue plutôt qu'au Casino Municipal et de concentrer toutes les réunions de chefs d'États et de gouvernements en un lieu unique a permis d'éviter les doublons sur les structures de soutien à leur présence (salles de bilatérales, espaces prévus pour les forces de sécurité et le soutien technique de la présidence...).

Les accords informels passés début 2019 sur les prix des chambres d'hôtels ont pu être tenus jusqu'à début août sans versement d'acompte, ce qui a permis *in fine* d'ajuster les réservations au plus près de la réalité du plan de déploiement de la délégation française.

En matière de restauration, le travail très précis de quantification du besoin en amont de la passation des commandes a permis que le nombre de repas commandés et non servis ressorte à un niveau historiquement bas (2 %).

Tout en respectant la règle consistant à toujours engager la dépense avant la réalisation de la prestation, l'organisation s'est gardé la possibilité de s'adapter à la demande politique jusqu'au dernier moment dans les domaines les plus sensibles, comme les aménagements en particulier. Toutes les séquences, à l'exception du dîner du Phare, se sont tenues dans des bâtiments existants, ce qui a fortement contribué à la maîtrise des coûts.

Le recours aux moyens de l'État plutôt qu'à des fournisseurs externes a permis des économies sur le site Internet (le site de la présidence du G7 est adossé à celui de la Présidence de la République), sur la scénographie (recours au scénographe de l'Élysée), sur les salles de réunions (une grande partie des réunions préparatoires se sont tenues au Centre de conférences ministériel du MEAE).

**- La recherche ciblée de mécénats en nature :**

Le poste cybersécurité et renforcement des réseaux de télécommunications, particulièrement sensible et difficile à chiffrer, couvert par un mécénat en nature d'Orange a été multiplié par six en comparaison avec le sommet précédent. Ce montant représente environ 9,4 M€, sans compter le prêt gracieux de véhicules de cortège du fait de la mise à disposition de véhicules par Peugeot.

La consommation des crédits par action est précisée ci-dessous :

**Action 1 – Préparation et organisation du Sommet du G7**

**Sous-action 1 – logistique de la préparation et de l'organisation du sommet du G7**

Cette action était destinée à assurer la préparation ainsi que la logistique de l'organisation du sommet du G7 et couvre les dépenses relatives aux missions préparatoires du Protocole, à la location des espaces, à l'aménagement des espaces, au transport des délégations, à la restauration des chefs d'États, des journalistes et des délégations pendant le sommet, aux équipements et prestations de contrôle d'accès, à la traduction et à l'interprétation à l'accueil, aux études et assistance à maîtrise d'ouvrage. Les dépenses de la sous-action 1 se sont élevées à 14 159 689 M€. Les trois principaux postes de dépenses qui représentent 85 % des dépenses de cette sous-action sont les suivants :

- Aménagements et équipements techniques : 7 360 860 M€
- Équipements et prestations de sécurité : 1 556 729 €
- Hébergement, restauration et transport des délégations (dont délégations française) : 4 061 748€

### **Sous-action 2 : Activités diplomatiques préparatoires**

Cette sous-action a financé les rencontres diplomatiques des sherpas, des sous-sherpas, des groupes d'experts aussi bien à l'étranger qu'en France, en vue de préparer la tenue du sommet.

La consommation de cette sous-action s'élève à 1 702 937 €, dont 171 027 € de subventions versées à 5 associations afin d'associer la société civile des pays du G7, mais aussi des pays en développement, investis sur les enjeux et thèmes du G7.

Un fonds de concours « **Présidence française du G7** » a été ouvert sur le programme 347. Il a permis de prendre en charge la majeure partie des dépenses liées au conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes financées par le mécénat financier de L'Oréal, d'un montant de 460 000 €.

### **Action 3 : Fonctionnement du Secrétariat général et communication**

#### **Sous-action 1 : Fonctionnement du Secrétariat général et communication**

Cette action concerne les dépenses correspondant aux frais de fonctionnement du secrétariat général ainsi que les dépenses liées à la politique et au plan de communication de la présidence française du G7. La communication avec notamment la création du site internet et des contenus, la création et l'impression de supports de communication, les cadeaux offerts aux participants, représente le poste de dépenses le plus important avec une consommation de 722 747 €. Les frais de fonctionnement du Secrétariat général s'élèvent à 58 532 €.

Toutes les dépenses du G7 n'ont pu faire l'objet d'un paiement sur le P. 347 avant le 31/12/2019. Un report de crédits a été demandé au titre des charges et des restes à payer pour un montant de 60 085 € en CP et 1 695 € en AE. Ces reports interviendront sur le programme 105 – activité 010501A10509 « organisation de la ministérielle Affaires étrangères – présidence française du G7 ».

- 52 819 € au titre des restes à payer correspondant à la compensation carbone où les 20 % restant ne peuvent être versés que sur présentation d'un rapport du prestataire GERES, et à la TVA sur ce montant à verser directement à l'administration fiscale.

- 7 266 € en CP et de 1 695 € en AE au titre des charges à payer pour couvrir des dépenses pour lesquelles le service fait n'a pu être effectué avant la 31/12/2019, ou lorsque les factures n'ont pas été déposées par les prestataires sur le portail Chorus Pro.

---

**Présidence française du G7**

---

Programme n° 347 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Préparation et organisation du Sommet du G7	20 628 000 15 667 209	171 027	20 628 000 15 838 236	20 628 000
03 – Fonctionnement du Secrétariat général et communication	1 372 000 777 379		1 372 000 777 379	1 372 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>22 000 000</b>		<b>22 000 000</b>	<b>22 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+460 000		+460 000	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-4 932 698		-4 932 698	
Total des AE ouvertes	17 527 302		17 527 302	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>16 444 587</b>	<b>171 027</b>	<b>16 615 614</b>	

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Préparation et organisation du Sommet du G7	23 008 000 15 695 499	171 027	23 008 000 15 866 526	23 008 000
03 – Fonctionnement du Secrétariat général et communication	1 392 000 743 611		1 392 000 743 611	1 392 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>24 400 000</b>		<b>24 400 000</b>	<b>24 400 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+460 000		+460 000	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-7 227 669		-7 227 669	
Total des CP ouverts	17 632 331		17 632 331	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>16 439 110</b>	<b>171 027</b>	<b>16 610 137</b>	

## Présidence française du G7

Programme n° 347 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Préparation et organisation du Sommet du G7	9 430 000 150 338	9 430 000	9 430 000 150 338
03 – Fonctionnement du Secrétariat général et communication	220 000 29 760	220 000	220 000 29 760
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>9 650 000</b>	<b>9 650 000</b>	<b>9 650 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>180 098</b>		<b>180 098</b>

## 2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Préparation et organisation du Sommet du G7	9 430 000 75 069	9 430 000	9 430 000 75 069
03 – Fonctionnement du Secrétariat général et communication	220 000	220 000	220 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>9 650 000</b>	<b>9 650 000</b>	<b>9 650 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>75 069</b>		<b>75 069</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
<b>Titre 3 – Dépenses de fonctionnement</b>	<b>180 098</b>	<b>22 000 000</b>	<b>16 444 587</b>	<b>75 069</b>	<b>24 400 000</b>	<b>16 439 110</b>
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	180 098	22 000 000	16 444 587	75 069	24 400 000	16 439 110
<b>Titre 6 – Dépenses d'intervention</b>			<b>171 027</b>			<b>171 027</b>
Transferts aux autres collectivités			171 027			171 027
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>22 000 000</b>			<b>24 400 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-4 472 698			-6 767 669	
<b>Total*</b>	<b>180 098</b>	<b>17 527 302</b>	<b>16 615 614</b>	<b>75 069</b>	<b>17 632 331</b>	<b>16 610 137</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouverts en 2018	Prévus en LFI pour 2019	Ouverts en 2019
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses			460 000			460 000
<b>Total</b>			<b>460 000</b>			<b>460 000</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
09/2019		460 000		460 000				
<b>Total</b>		<b>460 000</b>		<b>460 000</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
05/03/2019		14 219 901		11 924 931				
<b>Total</b>		<b>14 219 901</b>		<b>11 924 931</b>				

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/11/2019						1 200 000		1 200 000
<b>Total</b>						<b>1 200 000</b>		<b>1 200 000</b>

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019						17 952 599		17 952 600
<b>Total</b>						<b>17 952 599</b>		<b>17 952 600</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>14 679 901</b>		<b>12 384 931</b>		<b>19 152 599</b>		<b>19 152 600</b>



## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Préparation et organisation du Sommet du G7		20 628 000 15 838 236	20 628 000 15 838 236		23 008 000 15 866 526	23 008 000 15 866 526
03 – Fonctionnement du Secrétariat général et communication		1 372 000 777 379	1 372 000 777 379		1 392 000 743 611	1 392 000 743 611
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>		<b>22 000 000</b>	<b>22 000 000</b>		<b>24 400 000</b>	<b>24 400 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-4 472 698	-4 472 698		-6 767 669	-6 767 669
Total des crédits ouverts		17 527 302	17 527 302		17 632 331	17 632 331
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>16 615 614</b>	<b>16 615 614</b>		<b>16 610 137</b>	<b>16 610 137</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+911 688	+911 688		+1 022 194	+1 022 194

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

22M€ d'AE et 24,4M€ en CP ont été ouverts en LFI 2019 auxquels se sont ajoutés les crédits ouverts en 2018 et non consommés qui ont fait l'objet d'un report en 2019. Les crédits disponibles en 2019 après application de la réserve de précaution et prise en compte des reports s'élevaient à 35 559 902€ en AE et à 35 592 931€ en CP.

La consommation du programme au 31 décembre 2019 s'est élevée à 16 615 614 en AE et à 16 610 137€ en CP.

Le budget alloué au programme 347 a donc permis de couvrir l'ensemble des besoins et de dégager un reliquat. Ce reliquat a fait l'objet d'une annulation de crédits inscrite en loi de finances rectificative, à hauteur de 17 292 599€ en AE et 17 220 600€ en CP.

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	22 000 000	22 000 000	0	24 400 000	24 400 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>22 000 000</b>	<b>22 000 000</b>	<b>0</b>	<b>24 400 000</b>	<b>24 400 000</b>

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Suite à la réunion interministérielle organisée le 19 septembre 2019 sur les modalités d'indemnisation des commerçants suite au sommet du G7 à Biarritz, le cabinet du Premier ministre a décidé d'utiliser le reliquat du programme 347 pour indemniser les commerces concernés. Par décret n° 2019-1149 du 7 novembre 2019, 1,2 M€ en AE et en CP ont été transférés du programme 347 vers le programme 134 (développement des entreprises et régulations) du ministère de l'économie et des finances pour financer l'indemnisation des commerçants affectés par la tenue du sommet du G7 à Biarritz au mois d'août 2019.

## ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Un fonds de concours n° 1-2-00558 « présidence française du G7 » a été ouvert sur le programme 347. Il a été abondé à hauteur de 460 000€ par L'Oréal. Ce mécénat a permis de prendre en charge une partie des dépenses liées au conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes conformément à la volonté de la partie versante.

## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	660 000	660 000	0	732 000	732 000
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>0</b>	<b>660 000</b>	<b>660 000</b>	<b>0</b>	<b>732 000</b>	<b>732 000</b>

---

**Présidence française du G7**

Programme n° 347 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

---

DÉPENSES PLURIANNUELLES

---

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>17 527 302</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>17 632 331</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>16 615 614</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>16 610 137</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>16 610 137</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>911 688</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>105 029</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>0</b>					
	<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) <b>105 029</b></b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>16 610 137</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>-16 505 108</b>
	AE engagées en 2019 (E2) <b>16 615 614</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>16 615 614</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) <b>110 506</b></b>
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>0</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>110 506</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

---

**Présidence française du G7**

Programme n° 347 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

---

JUSTIFICATION PAR ACTION

---

**Action 01****Préparation et organisation du Sommet du G7**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		20 628 000	<b>20 628 000</b>		15 838 236	<b>15 838 236</b>
Crédits de paiement		23 008 000	<b>23 008 000</b>		15 866 526	<b>15 866 526</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	20 628 000	15 667 209	23 008 000	15 695 499
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	20 628 000	15 667 209	23 008 000	15 695 499
Titre 6 : Dépenses d'intervention		171 027		171 027
Transferts aux autres collectivités		171 027		171 027
<b>Total</b>	<b>20 628 000</b>	<b>15 838 236</b>	<b>23 008 000</b>	<b>15 866 526</b>

L'action 1 « préparation et organisation du sommet du G7 » comprend deux sous-actions :

- sous-action 1 : logistique de la préparation et de l'organisation du sommet du G7 ;
- sous-action 2 : activités diplomatiques préparatoires.

La sous-action 1 est destinée à assurer la préparation ainsi que la logistique de l'organisation du sommet du G7 et regroupe les dépenses relatives aux missions préparatoires du Protocole, à la location des espaces, à l'aménagement des espaces, au transport des délégations, à la restauration des chefs d'États et de gouvernements, des journalistes et des délégations pendant le sommet, aux équipements et prestations de contrôle d'accès, à la traduction et à l'interprétation, à l'accueil, aux études et assistance à maîtrise d'ouvrage. Les dépenses se sont élevées à 14 125 537 € en AE et à 14 159 689 € en CP. Les trois principaux postes de dépense, qui représentent 85 % des dépenses de la sous-action sont les suivants :

- aménagements et équipement techniques : 7 360 860 M€ ;
- équipements et prestations de sécurité : 1 556 729 € ;
- hébergement, restauration et transport des délégations (dont délégation française) : 4 061 748€.

La location des différents espaces utilisés lors du sommet (casino Barrière, centre des congrès Bellevue, casino municipal, halle d'Iraty, etc) s'élève à 637 916 €.

La sous-action 2 concerne :

- les missions et voyages en lien avec les activités diplomatiques préparatoires, notamment les déplacements du Président de la République ;
- les réunions des sherpas, sous-sherpas directeurs politiques et groupes de travail ;
- les contributions à des séminaires préparatoires au sommet du G7.

Les dépenses de la sous-action se sont élevées à plus de 1,6 M€ dont 171 027 € au titre des subventions versées à 5 associations afin d'associer la société civile des pays du G7, mais aussi des pays en développement, investis sur les enjeux et thèmes du G7.

Près de 50 réunions ont été organisées entre décembre 2018 et décembre 2019. L'organisation des réunions (location et aménagement des espaces, restauration) représente des dépenses supérieures à 753 324 €, les missions et voyages en lien avec les activités diplomatiques préparatoires s'élèvent à 778 686 €.

### Action 03

#### Fonctionnement du Secrétariat général et communication

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		1 372 000	<b>1 372 000</b>		777 379	<b>777 379</b>
Crédits de paiement		1 392 000	<b>1 392 000</b>		743 611	<b>743 611</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 372 000	777 379	1 392 000	743 611
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 372 000	777 379	1 392 000	743 611
<b>Total</b>	<b>1 372 000</b>	<b>777 379</b>	<b>1 392 000</b>	<b>743 611</b>

La consommation de l'action 3 « fonctionnement du secrétariat général et communication » s'élève à 777 379 € en AE et à 743 611 € en CP. Les frais de fonctionnement du secrétariat général s'élèvent à 77 736 € et se composent pour 65 % de frais de voyage et de mission des agents du secrétariat général, pour un montant de 35 510 €. Le principal poste de dépense de cette action est la communication pour un montant de près de 722 747 € avec notamment la création du site internet et des contenus, la création et l'impression de supports de communication, les cadeaux offerts aux participants.

La totalité des paiements n'a pu intervenir avant la fin de l'exercice budgétaire 2019. La compensation carbone a été réglée à hauteur de 80 % conformément aux termes de la convention signée entre le ministère et le prestataire GERES, le versement des 20 % restants, soit 43 806 €, ne pouvant intervenir que sur présentation d'un rapport du prestataire. La TVA à régler sur ce montant, soit 8 762 €, est également concernée. En raison de la fin du programme 347, ces dépenses seront prises en charge par le programme 105 du MEAE.